



# SNUDI-FO

**Syndicat National Unifié des Directeurs, Instituteurs  
et professeurs des écoles de l'enseignement public  
Force Ouvrière**

## Direction d'école :

**Les directeurs ne veulent pas d'un statut, ils veulent plus de temps de décharge,  
une aide administrative, une amélioration financière et un réel allègement des tâches !**

Le SNUDI-FO a pris connaissance des réponses des directeurs d'école au questionnaire qui leur avait été envoyé par le ministère en novembre.

Le SNUDI-FO n'était pas demandeur d'un tel questionnaire mais au contraire de la satisfaction immédiate des revendications sur la direction d'école, qui sont connues depuis de nombreuses années. D'autre part, ce procédé conduisait à limiter la problématique de la direction d'école aux seuls directeurs, alors qu'elle concerne tous les enseignants. Par ailleurs, le SNUDI-FO continue d'exiger la tenue d'instances (CTSD et CHSCT) dans tous les départements pour que les syndicats puissent défendre les conditions de travail, les revendications et les moyens mis en œuvre pour la direction.

Néanmoins, les réponses du questionnaire sont un cruel désaveu pour le ministre Blanquer ou la députée Rilhac (auteure du rapport parlementaire missions flash sur la direction d'école), qui tentent d'imposer un statut de directeur ou de chef d'établissements du 1<sup>er</sup> degré, des regroupements d'école de type EPEP ou EPSF.

A la question « *Avez-vous des pistes concrètes d'amélioration de vos tâches de direction à proposer ?* », seuls 11% des directeurs répondent « *Avoir un véritable statut de directeur, chef d'établissement* ».

A la question « *Y a-t-il une question qui n'a pas été posée précédemment et qui aurait dû l'être ?* », seuls 10% des directeurs répondent « *La question du statut du directeur* ».

A contrario, les directeurs ont réaffirmé leurs revendications :

- 36% d'entre eux exigent l'augmentation de leur temps de décharge
- 33% réclament une aide administrative ou une secrétaire (aide administrative qui, rappelons-le, a été supprimée par ce gouvernement)
- 27% demandent une simplification des tâches
- 19% d'entre eux donnent la priorité à une revalorisation salariale

Le ministre doit maintenant répondre. Il doit clairement indiquer que la mise en place d'un statut de directeur ou de chef d'établissement du 1<sup>er</sup> degré est définitivement enterrée.

Il doit accéder immédiatement aux revendications exprimées en :

- Augmentant significativement le temps de décharge des directeurs
- Accordant une aide administrative statutaire à chaque école
- Attribuant une amélioration indiciaire conséquente à tous les directeurs : 100 points d'indice pour tous !
- Procédant à un réel aménagement des tâches, comme par exemple arrêter d'imposer aux directeurs de rédiger les PPMS alors qu'ils n'ont aucune compétence en matière de sécurité

Les créations de postes prévues pour la rentrée 2020 sont pour le moment très insuffisantes ( 1885 de moins que cette année!) pour répondre à ces revendications notamment en termes de décharges. Aucun rétablissement des aides administratives n'est actuellement budgété. Pour le SNUDI-FO, il est urgent que le ministre prenne la mesure des besoins nécessaires !

Le SNUDI-FO est pleinement engagé dans la grève pour l'abandon du projet de retraite par points et appelle les personnels à se réunir en assemblées générales pour décider la grève jusqu'à son retrait. Faire reculer le gouvernement sur sa réforme des retraites, c'est créer les conditions pour obtenir satisfaction sur toutes nos revendications, en particulier celles sur la direction d'école.

Montreuil, le 8 janvier 2020